

ECOLE PRIMAIRE
15 A rue du Sponeck
68320 Artzenheim
03/89/71/62/21

Les inscriptions pour les enfants nés en 2015 et pour les nouveaux arrivants auront lieu **lundi 9 et lundi 16 avril 2018 de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00**, au 1^{er} étage dans le bureau de la Directrice. Veuillez-vous munir des pièces suivantes :

- **fiche de renseignements remplie ;**
- **carnet de santé de l'enfant avec les vaccinations à jour ;**
- **livret de famille ;**

La Directrice
Mme Staub

AUTORISATIONS A SIGNER (VALABLES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2018/2019)

1) J'autorise l'équipe pédagogique à prendre, à mes frais, toute mesure qui s'impose pour la sécurité ou la santé de mon enfant (appel au médecin. au S.A.M.U., ...)

Signature :

2) J'autorise la **communication de mon adresse personnelle** aux associations des parents d'élèves.

oui non

Signature du père :

oui non

Signature de la mère :

3) dans le cadre du projet d'école, des photos seront faites pour garder la mémoire de différents événements, illustrer d'éventuels articles de presse, faire l'objet d'une exposition. Toute personne peut s'opposer à la reproduction de son image et toute prise de vue nécessite l'autorisation expresse de l'intéressé ou du titulaire de l'autorité parentale pour les mineurs. Les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Nous vous remercions donc de cocher les cases suivantes pour nous donner (ou non) votre accord :

D'accord Pas d'accord

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Pour que des photos représentant mon enfant soient affichées dans l'école ou collées dans les cahiers (par exemple pour une exposition suite à une classe de découverte, ou un projet). |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Pour que des photos représentant mon enfant soient transmises aux familles (par exemple en souvenir d'une classe de découverte ou d'un projet) sur un CD-Rom ou un DVD . |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Pour que des photos représentant mon enfant soient envoyées à nos correspondants (élèves d'autres classes françaises, défi-lecture, rallye maths...). |

Nom, prénom

Date

Signature

Personnes adultes autorisées à venir chercher mon enfant aux sorties des classes :

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Jours et heures :

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Jours et heures :

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Jours et heures :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

À l'attention des familles

Liste des professions et des catégories socio-professionnelles

À quoi sert cette fiche ?

Les informations qui vous sont demandées sur cette fiche sont importantes pour vos relations avec l'école.

Elles sont indispensables à la directrice ou au directeur de l'école pour :

- vous connaître,
- vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence,
- identifier les personnes que vous autorisez à venir chercher votre enfant à l'école,
- savoir à quelle adresse peut vous être envoyé un courrier postal ou électronique concernant la scolarité de votre enfant.

C'est pourquoi il vous est demandé de remplir cette fiche avec le plus grand soin et de signaler tout changement en cours d'année.

Enfin, ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les écoles et améliorer leur fonctionnement.

L'application Onde

Les informations que vous fournissez au moyen de cette fiche sont enregistrées par la directrice ou le directeur de l'école dans l'application informatique « Onde » (Outil numérique pour la direction d'école) mise à disposition par le ministère de l'éducation nationale.

Cette application, déclarée à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), est couverte par l'arrêté ministériel du 20 octobre 2008 (actualisé en 2017) qui en définit les caractéristiques : objectifs poursuivis, modalités de mise en œuvre, données personnelles enregistrées, durée de conservation et conditions d'accès des personnes autorisées à y accéder et, enfin, droits des personnes dont les données sont enregistrées.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez de droits d'accès et de rectification ainsi que d'un droit d'opposition pour motifs légitimes aux informations qui vous concernent :

- les droits d'accès et de rectification prévus aux articles 39 et 40 de la loi du 6 janvier 1978 s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie;
- le droit d'opposition prévu à l'article 38 de la loi du 6 janvier 1978 s'exerce soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale du département où se trouve l'école.

Code(*)	Libellé
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Police et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Élèves, étudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)
99	Non renseignée (inconnue ou sans objet)

(*) Code de la profession ou de la catégorie socio-professionnelle à reporter dans la fiche de renseignements

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS*Merci de communiquer à l'école les changements éventuels.*

Nom et prénom de l'élève :	Classe :
né(e) le / / à	Nationalité:

LES PARENTS OU REPRESENTANTS LEGAUX

<input type="checkbox"/> ¹ PERE	<input type="checkbox"/> ¹ MERE
NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse : (si différente du père)
☎ personnel :	☎ personnel (si différent du père):
☎ portable :	☎ portable :
Profession et catégorie socio-professionnelle (code) : (se référer à la liste jointe pour déterminer le code correspondant à votre situation)	Profession et catégorie socio-professionnelle (code) : (se référer à la liste jointe pour déterminer le code correspondant à votre situation)
☎ professionnel :	☎ professionnel :

Situation familiale des parents de l'enfant :

mariés, vie maritale
 célibataire
 divorcés, séparés
 veuf (ve)

En cas de séparation ou de divorce :

Qui exerce l'autorité parentale ?
 les deux
 le père
 la mère

Quel est le mode de garde ?
 Résidence habituelle
 chez le père
 chez la mère

Garde alternée


Il est important de renseigner le document concernant les responsables légaux pour : la transmission des résultats scolaires (circulaire 94-149 du 13/04/1994). Les élections des représentants de parents, chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service n°2004-104 du 25/06/2004).

¹ **Veillez cocher le lieu habituel de résidence de l'enfant en cas de divorce ou de séparation et fournir le cas échéant une copie du jugement si la garde est retirée à l'un des deux parents.**


Frères et sœurs dans l'école

NOM Prénom	Date de naissance	Classe

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE


NOM et Prénom	Lien avec l'enfant/ renseignement divers	

Médecin de famille:

Adresse:.....  :

GARDE DE L'ENFANT : Si vous travaillez, coordonnées de la personne qui garde votre enfant

Mr ou Mme

Adresse :  :

OBSERVATIONS PARTICULIERES CONCERNANT LA SANTE DE L'ENFANT

allergies, traitement, port de lunettes, maladies, précautions particulières,...

ASSURANCE SCOLAIRE (à compléter si le contrat est déjà souscrit, fournir une attestation à la rentrée)

Nom de la société ou de la mutuelle :

Adresse :

Contrat n° :

ASSURANCE MALADIE

Nom de la caisse d'assurance maladie :

Nom et prénom de la personne bénéficiaire :

Numéro de sécurité sociale :

SERVICES PERISCOLAIRES

Restaurant scolaire : oui non

Garderie soir : oui non

Transport scolaire : oui non